

RAPPORT D'ACTIVITÉ

20

23



 HAUTE CORRÈZE
COMMUNAUTÉ



ÉDITO



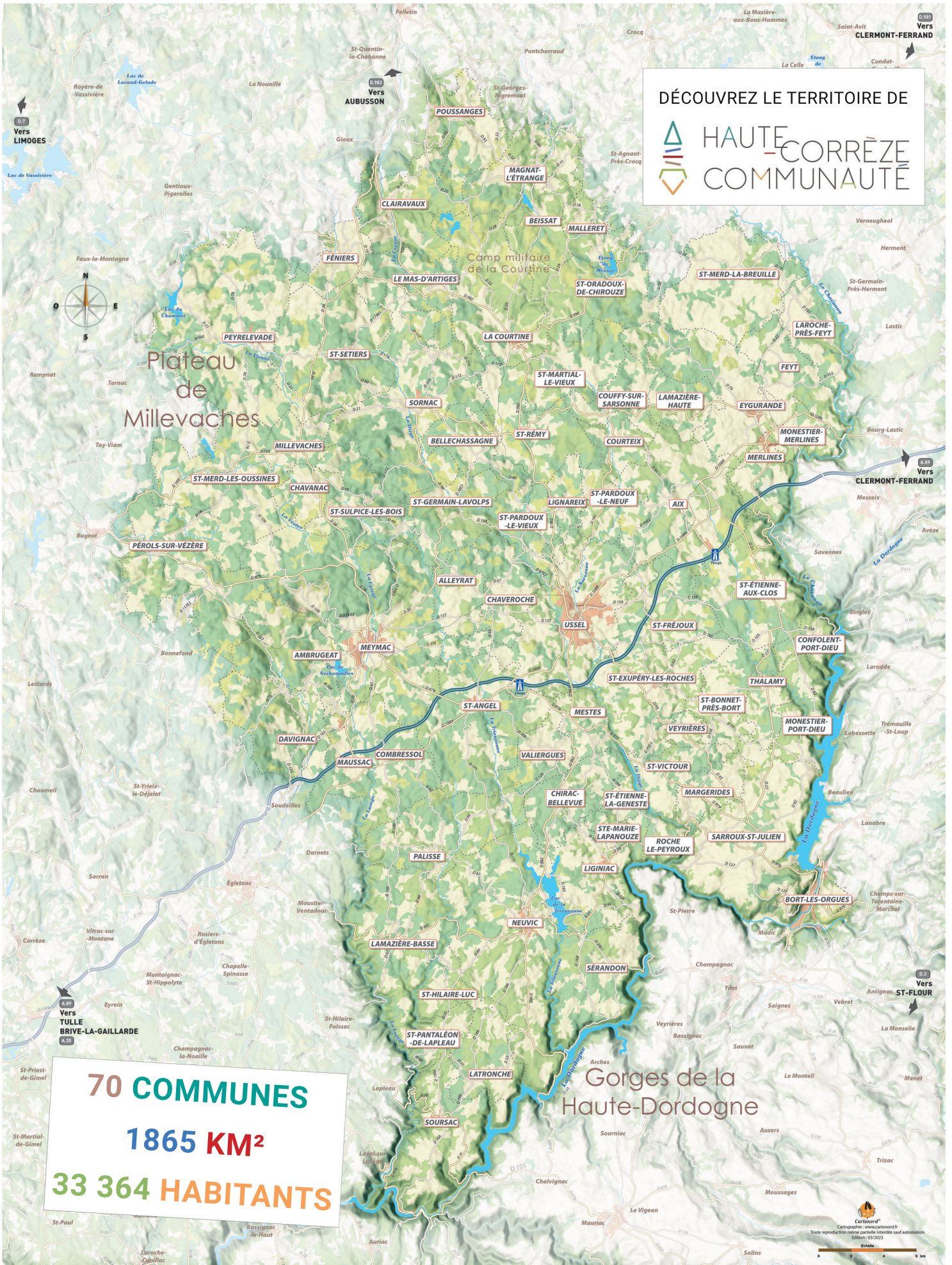
L'année 2023 s'annonçait prometteuse et elle ne nous a pas déçus. Pour faciliter le quotidien des habitants et préparer l'avenir du territoire, Haute-Corrèze Communauté rassemble ses acteurs, défi par défi, action par action. C'est précisément là que se trouve la valeur ajoutée de l'intercommunalité. Cette année 2023 a permis de mettre en mouvement, de coordonner, de créer ces rencontres entre les multiples acteurs du territoire.

Au cours de cette année, nous nous sommes rassemblés autour de lieux phares comme La Parenthèse ou le site de Saint-Nazaire, des événements culturels forts nous ont réunis pendant les Granités, nous nous sommes mobilisés pour travailler ensemble sur des enjeux majeurs comme le Contrat Local de Santé, la Convention Territoriale Globale, la mobilité, nous avons développé des outils communs pour valoriser le territoire avec le Portail Territoire et la marque « Je suis Haute-Corrèze ». Enfin, notre volonté d'apporter toujours plus de qualité dans les services rendus aux usagers a été récompensée par l'obtention du Label ELoGE.

En 2023, nous avons tous embarqué pour une aventure collective que je vous laisse découvrir au fil de ces pages.

Bonne lecture !

**PIERRE
CHEVALIER**
Président



DÉCOUVREZ LE TERRITOIRE DE
HAUTE-CORRÈZE
 COMMUNAUTÉ

Plateau
de
Millevaches

Gorges de la
Haute-Dordogne

70 COMMUNES
1865 KM²
33 364 HABITANTS

Cartes de France
 Cartographie : www.cartesdefrance.fr
 Toute reproduction même partielle interdite sauf autorisation
 Edition : 03/2023
 Echelle : 1:50 000

Le bureau communautaire



Pierre Chevalier,
Président de
Haute-Corrèze Communauté



Christophe Arfeuillère,
en charge du développement
économique



Philippe Brugère,
en charge de l'économie touristique,
de l'accueil et de l'attractivité



Alain Fonfrede,
en charge des déchets
ménagers et assimilés



Aurélie Gibouret-Lambert,
en charge de l'enfance, de la
jeunesse et de la parentalité



Serge Guillaume,
en charge des énergies renouvelables
et de la transition écologique



Jean-Pierre Guitard,
en charge de l'urbanisme
et des services techniques



Gilles Magrit,
en charge de l'habitat



Jean-Marc Michelon,
en charge de la proximité et de
la relation au communes



Jean-François Michon,
en charge de l'eau et des
milieux naturels



Dominique Miermont,
en charge de la culture
et de la médiathèque



Pascal Montigny,
en charge de la santé
et de la solidarité



Michel Pesteil,
en charge des sports
loisirs



Philippe Roche,
en charge des finances et de
l'évaluation des politiques
publiques



Éric Ziolo,
en charge du projet de territoire
et du projet d'administration

Le conseil communautaire

Le rôle du conseil communautaire est d'examiner les propositions du bureau et de les rendre exécutoires par délibérations.

Les différentes actions et les projets peuvent ensuite être réalisés.

Seules les communes de moins de 1 000 habitants qui sont représentées par un conseiller communautaire titulaire disposent d'un suppléant.

Les communes de plus de 1 000 habitants ne disposent donc que de conseillers communautaires titulaires.

Liste des conseillers communautaires au 31 décembre 2023.

| Communes | titulaires | suppléants |
|----------------------------|---------------------------|-----------------------|
| Aix | François RATELADE | Jacques VAN DE WIEL |
| Alleyrat | Serge PEYRAUD | Marc GOUYON |
| Ambrugeat | Michel SAUGERAS | Didier CUSSEAU |
| Beissat | Pierrick LOURADOUD | Dominique DUPRADEAUX |
| Bellechassagne | Claude BAUVY | Marc CHASSAIN |
| Bort-Les-Orgues | Laëtitia CHAPUIS | |
| | Patrick JOUVE | |
| | Patrice JUILLARD | |
| | Sandrine LE ROYER | |
| | Nadine PICARD | |
| | Éric ZIOLO | |
| Chavanac | Stéphane BRINDEL | Agnès DAVY |
| Chaveroche | Daniel ESCURAT | Daniel JOLY |
| Chirac-Bellevue | Robert GANTEIL | Catherine MOURIACOU |
| Clairavaux | Laurence BOYER | François GENELOT |
| Combressol | Christine ROUGERIE | Gérard VIALAT |
| Confolent-Port-Dieu | Nicolas JOUVE | Sébastien JOUVE |
| Couffy-Sur-Sarsonne | Christiane MONTEIL | Henri MANDON |
| Courteix | Marie-Claude LEPAGE | Benjamin LEFAI |
| Davignac | Patrice BARBE | Patrice BOURDOUX |
| Eygurande | Didier BEAUMONT | Jean-Baptiste BARRIER |
| Féniers | Nathalie PEYRAT | Patrick MOULY |
| Feyt | Franck REBUZZI | Denis POUZADOUX |
| La Courtine | Jean-Marc MICHELON | Suzanne LACROIX-BESSE |
| Lamazière-Basse | Jean-Pierre DELBÈGUE | Jean-Marc SOULIER |
| Lamazière-Haute | Jean-François MICHON | David ANDANSON |
| Laroche-près-Feyt | Pierre CHEVALIER | Pascal BARRIER |
| Latronche | Marie-Christine SOULEFOUR | Serge DUPORT |
| Le Mas D'artiges | Gilles MAGRIT | Michel FOFINGUE |
| Liginiac | Frédéric BIVERT | Isabelle VIGNAL |
| Lignareix | Robert BREDECHE | Aline CHEVALIER |
| Magnat L'étrange | Jérémy BRUGERE | Didier DUBOSCLARD |
| Malleret | Michel LACROCQ | Christian DUMONTEIL |
| Margerides | Danielle COULAUD | Elien GOUNY |
| Maussac | Nelly SIMANDOUX | Nadine COUDERT |
| Merlines | Pascal MONTIGNY | Maurice REBEIX |
| Mestes | Aurélie GIBOURET LAMBERT | Thierry POTDEVIN |
| Meymac | Anne-Marie AUBESSARD | |
| | Joël BÉZANGER | |
| | Philippe BRUGERE | |
| | Catherine NIRELLI | |
| | Jean-Pierre SAUGERAS | |
| Millevaches | Sylvie PRABONNEAU | Bernadette MALEYRAT |
| Monestier-Merlines | Nathalie LE GALL | Jean-Paul DEVEDEUX |
| Monestier-Port-Dieu | Samuel MOUTY | Franck BRINGAUD |
| Neuvic | Dominique MIERMONT | |
| | Guillaume REPEZZA | |
| | Pascal RONCERAY | |
| Palisse | Stéphanie GAUTIER | Christopher ASTRE |

| Communes | titulaires | suppléants |
|----------------------------|--------------------------|----------------------|
| PérOLS-SUR-Vézère | Alain FONFREDE | Bernard POUYAUD |
| Peyrelevade | Pierre COUTAUD | Robert URBAIN |
| Poussanges | Marc BUJON | Jean-Luc MONDON |
| Roche-Le-Peyroux | Monique JABIOL | Mathilde GUILLAUME |
| Saint-Angel | Jacqueline CORNELISSEN | Daniel MONTEIL |
| Saint-Bonnet-Près-Bort | Daniel COUDERC | Marie DUVAL-BREDECHE |
| Sainte-Marie-Lapanouze | Jeanine BRINGOUX | Jacques VASSEUR |
| Saint-Étienne-Aux-Clos | Isabelle BRIQUET | Bruno CHASSAGNOUX |
| Saint-Étienne-La-Geneste | Christophe TUR | Claude DAVOINE |
| Saint-Exupéry-Les-Roches | Jean-Pierre BODEVEIX | Dominique FIANCETTE |
| Saint-Fréjoux | Stéphane PEYRAUD | Dominique BRUGIERE |
| Saint-Germain-Lavolps | Gérard LOCHE | Hubert RENAULT |
| Saint-Hilaire-Luc | Barbara VIMON | Jean-Pierre BRUNET |
| Saint-Martial-Le-Vieux | Alain SIVADE | Daniel GIRON |
| Saint-Merd-La-Breuille | Guy FAUGERON | Jean-Paul DETOUR |
| Saint-Merd-Les-Oussines | Baptiste GALLAND | Pascal COURTEIX |
| Saint-Oradoux De Chirouze | Henri GRANET | Philippe SOULET |
| Saint-Pantaléon-De-Lapleau | Vincent CALONNE | Martine JOURDAIN |
| Saint-Pardoux-Le-Neuf | Michel BOURZAT | Raymonde FAYETTE |
| Saint-Pardoux-Le-Vieux | Philippe ROCHE | Alain COUZELAS |
| Saint-Rémy | Michelle CHAUMONT | Gérard BOGUET |
| Saint-Setiers | Daniel MAZIERE | Marie GOUYON |
| Saint-Sulpice-Les-Bois | Nathalie LAURENT | Suzanne BOURROUX |
| Saint-Victour | Audrey BEYNAT | Frédéric DEMARET |
| Sarroux-Saint-Julien | Xavier GRUAT | Jean-Paul ALPHONSOUT |
| Serandon | Pierre MATHES | Christiane PARTAUD |
| Sornac | Jean-François LOGE | Geneviève ORLIANGE |
| Soursac | Serge GUILLAUME | Mathieu CHAVEROUX |
| Thalamy | Gérard ARNAUD | Jacky GUILLAUME |
| Ussel | Christophe ARFEUILLÈRE | |
| | Maryse BADIA | |
| | Gilles BARBE | |
| | Tony CALLA | |
| | Tony CORNELISSEN | |
| | Pierrick CRONNIER | |
| | Sandra DELIBIT | |
| | Sébastien DEVALLIERE | |
| | Yoann FIANCETTE | |
| | Jean-Pierre GUITARD | |
| | Mady JUNISSON | |
| | Marilou PADILLA-RATELADE | |
| | Martine PANNETIER | |
| | Céline PARRAIN | |
| | Philippe PELAT | |
| | Michel PESTEIL | |
| | Sophie RIBEIRO | |
| | Jean-Marc SAUVIAT | |
| | Françoise TALVARD | |
| | Michèle VALIBUS | |
| | Elisabeth VENTADOUR | |
| Valièrgues | Daniel DELPY | Fabrice QUERO |
| Veyrières | Laurent SARFATI | Jean-Pierre LAVAL |

Les défis de notre Projet de territoire

Faire découvrir et valoriser les richesses du territoire

Revitaliser les centres bourgs

**Défi n°1 :
(R)établir une image porteuse
du territoire**

Favoriser le développement touristique

Faire émerger et développer
l'image de la Haute-Corrèze

Construire une stratégie avec
acteurs économiques

**Défi n°2 : Att
notre jeunes**

Favoriser le maintien
l'installation, le développ
des entreprises

ÉQUITÉ

S'AFFIRMER

SENS DU
SERVICE PUBLIC

RESPECT

SE DÉPASSER



Mener une politique de mobilité en
partenariat avec tous les acteurs

Accompagner le changement
des pratiques

**Défi n°4 : Repenser les mobilités
et les modes de transport**

Encourager les mobilités actives
et décarbonnées

Rééquilibrer les mobilités dans
l'espace public

AUTHENTICITÉ

Assurer la présen
et des n

**Défi n°5 : Prés
assurer la tra**

Devenir un territoire zéro dé

Adapter le territoir

Accompagner et développer / soutenir la coéducation et la parentalité

Favoriser l'épanouissement citoyen des individus

irer les actifs, ancrer se et les entreprises

Favoriser l'accès aux loisirs et à la connaissance

Développer une offre de sports nature

Défi n°3 : Réinvestir les territoires et faire vivre la proximité

Offrir des services accessibles au plus près de la population

Améliorer la santé et le bien-être

UTE CORRÈZE
MUNAUTÉ

ÉCOUTE

SE RÉALISER

SOLIDARITÉ

SE RÉINVENTER

Conservation des espaces naturels milieux aquatiques

servir l'environnement et nsformation écologique

Gérer et préserver la ressource en eau

re aux changements climatiques

Co-construire et traduire les ambitions politiques par le territoire

Impulser une dynamique et une culture commune

Défi n°6 : Garantir une coopération territoriale efficace

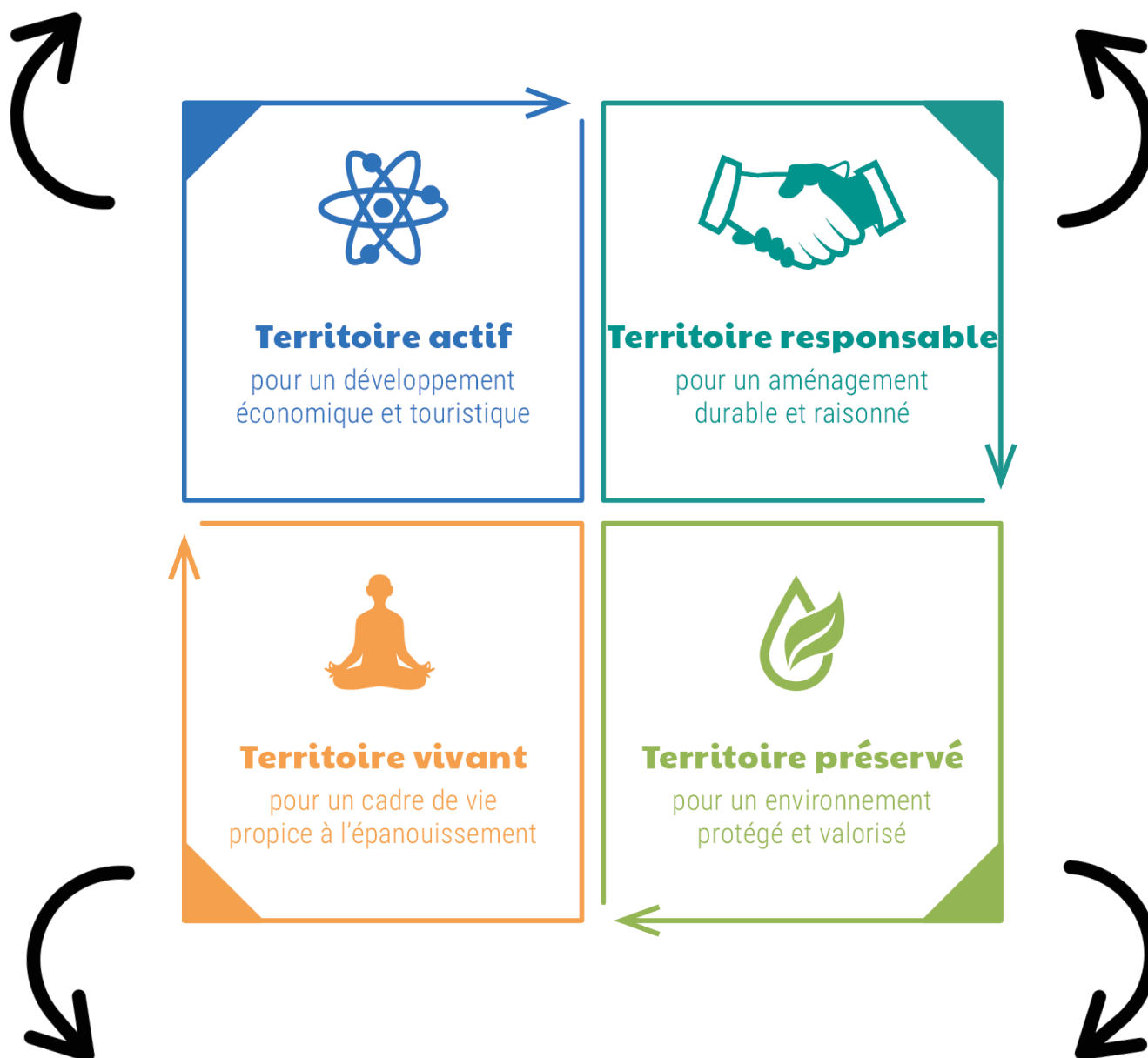
Sécuriser et renforcer l'efficience des organisations communautaires et communales

Favoriser la démocratie participative

Notre destination

Proposer des services à la population et des équipements de qualité, des services publics accessibles à tous, favorisant l'épanouissement de la population.

Garantir un aménagement raisonné de notre territoire, respectueux de ses richesses et de ses habitants.



Favoriser l'accueil et l'accompagnement de porteurs de projets et de nouveaux habitants, pour développer le tissu économique local tout en affirmant notre identité territoriale.

Préserver notre territoire par nos actions quotidiennes afin de conserver un cadre de vie riche, apaisant et une biodiversité de grande qualité.

Défin°1 : (R)établir une image porteuse du territoire

La Haute-Corrèze, territoire de richesses, révèle ses atouts et éveille la fierté de ses habitants.

Les informations à retenir



13 acteurs du tourisme
soutenus dans le cadre
du RIAC pour 74 076 €



20 000 objets de la
marque distribués



25 événements estivaux
avec la présence de la
marque «Je suis Haute-
Corrèze»



2 véhicules de la
marque dans la
caravane du Tour du
Limousin



32 513 lits en
hébergements
touristiques



145 795 € de taxe de
séjour en 2023

Défi n°1 : Rétablir une image porteuse du territoire

• Tournée marque « je suis Haute-Corrèze »



Objectif : Rendre les habitants fiers de leur territoire.

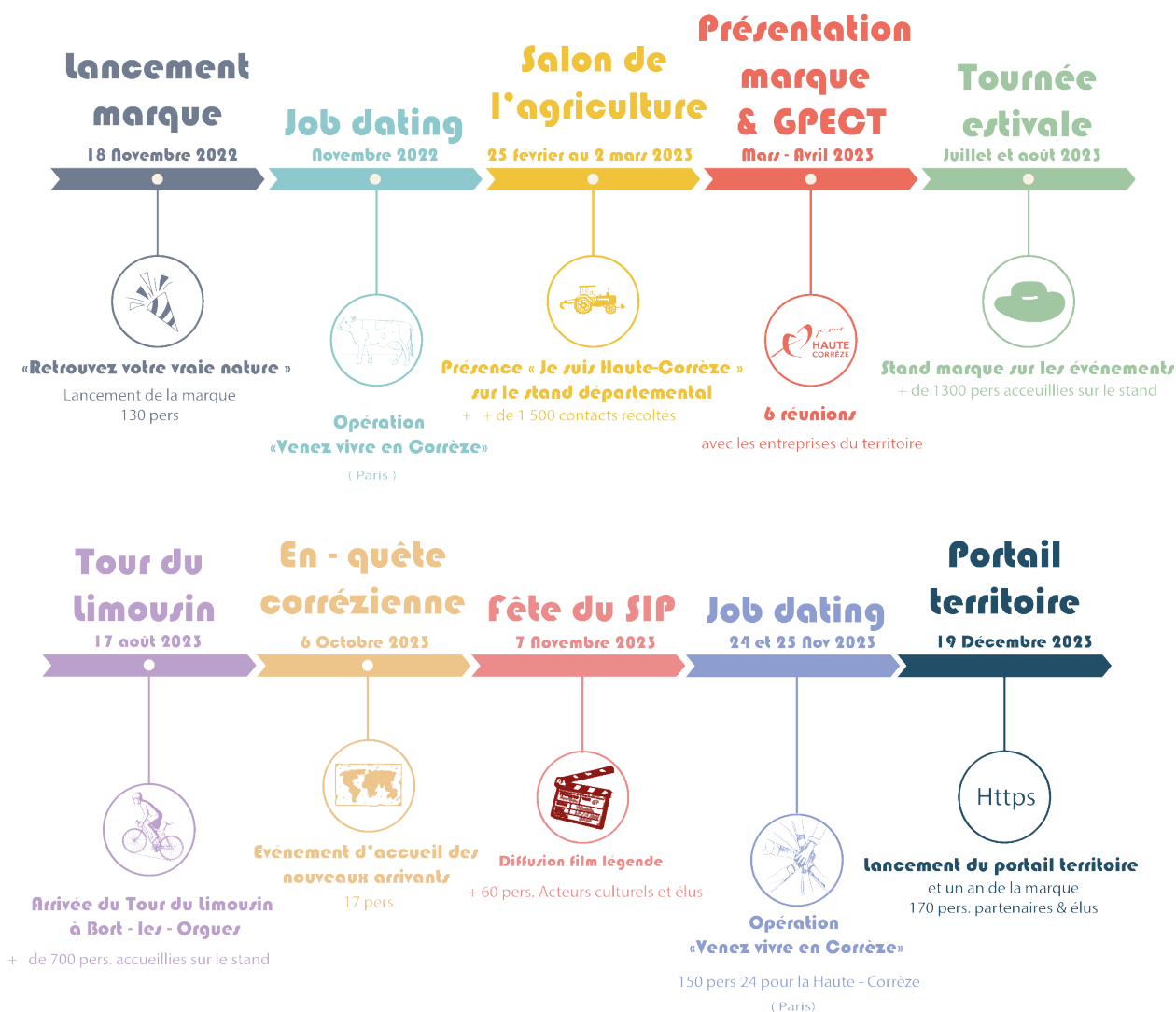
Tout l'été, nous sommes allés à la rencontre des habitants du territoire et des touristes sur les événements locaux, avec une présence sur des temps forts marquants comme le Tour du Limousin. L'objectif était de rassembler autour de l'étendard «Je suis Haute-Corrèze» et de faire des locaux et des amoureux de la Haute-Corrèze les premiers ambassadeurs de leur territoire.

En quelques chiffres :

- 25 événements sur lesquels la marque était présente au cours de l'été 2023
- + de 1300 personnes accueillies sur le stand « Je suis Haute-Corrèze »
- + de 3000 personnes exposées à la marque
- 478 000 téléspectateurs sur l'Equipe TV pendant l'étape 3 du Tour du Limousin

• Lancement du portail territoire

Mis en ligne en septembre 2023, le site internet vitrine de la Haute-Corrèze a été présenté aux élus, partenaires et entreprises du territoire le 19 décembre 2023 lors d'une soirée festive. Il regroupe toutes les informations utiles à la vie en Haute-Corrèze pour les habitants du territoire et les nouveaux arrivants. A visiter sur www.hautecorreze.fr





• Petites villes de demain

Objectif : Revitaliser les centres-bourg.

Le comité des financeurs annuel s'est réuni le 14 février 2023. L'objectif est de faire coïncider les projets des communes avec les aides des différents partenaires.



• Inauguration du site de Saint-Nazaire

Objectif : Réhabiliter un site emblématique du territoire.

Après une année de conception, les travaux de réhabilitation du site ont débuté au printemps 2023.

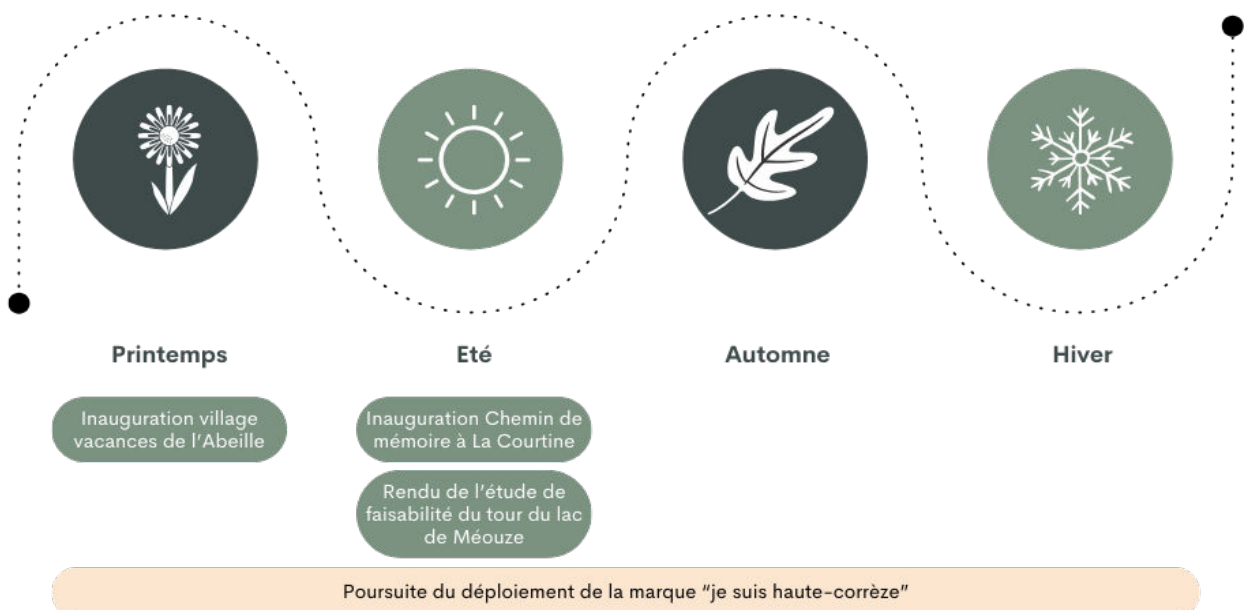
Au programme :

- Mise en place d'un totem d'accueil (borne en granit) pour marquer l'entrée du site
- Sécurisation de l'espace piéton aux abords du parking
- Sécurisation du belvédère des Rochers
- Réouverture du chemin piéton d'accès à la Dordogne
- Réaménagement du chemin de croix, 7 renouvelées et 7 autres stylisées
- Remise en eau de la fontaine miraculeuse
- Mise en valeur du chêne remarquable sur l'esplanade
- Pose d'une plaque de lave émaillée pour matérialiser "le pas du Diable".



Le site a été inauguré à l'automne.

Perspectives 2024 - défi 1





Défi n°2 : Attirer les actifs, ancrer notre jeunesse et les entreprises

*La Haute-Corrèze, territoire d'ancrage, est le lieu pour
faire éclore vos projets et vous épanouir en tant que
citoyen.*

Les informations à retenir



102 personnes
accueillies sur l'aire
d'accueil des gens du
voyage



6 séjours et 113 enfants
participants



41 commerces et
artisans soutenus dans
le cadre du RIAC pour
254 473,20 €



759 enfants accueillis
en garderie, ateliers,
vacances



4 agriculteurs soutenus
dans le cadre du RIAC
pour 8 792,41 €

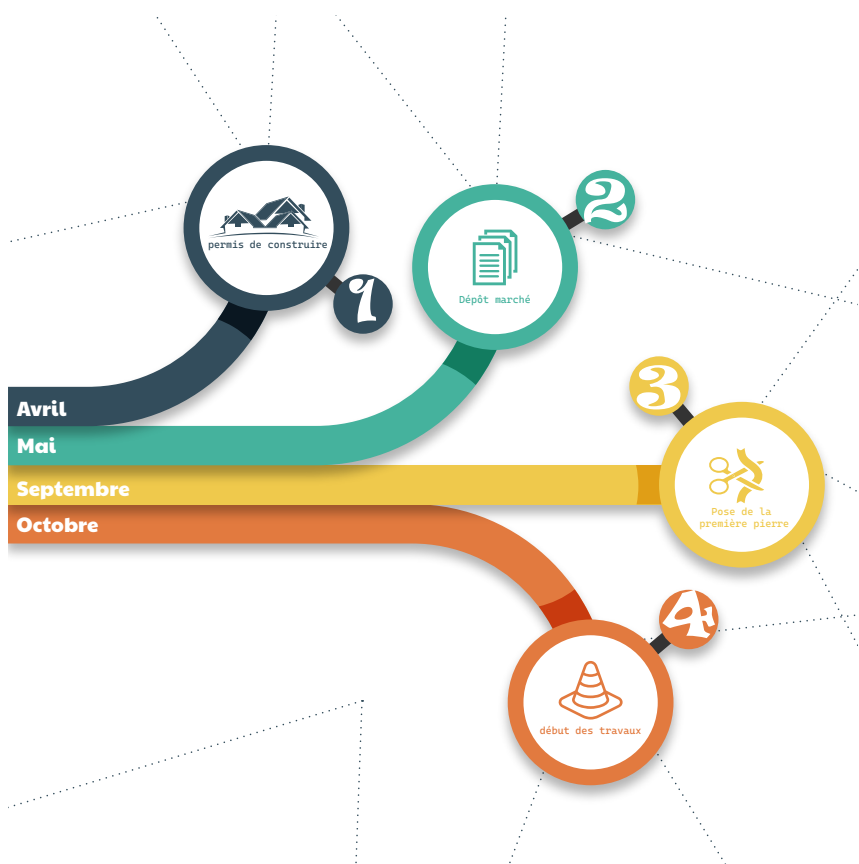


170 collégiens présents
au comité local école
entreprise

Défi n°2 : Attirer les actifs, ancrer notre jeunesse et les entreprises

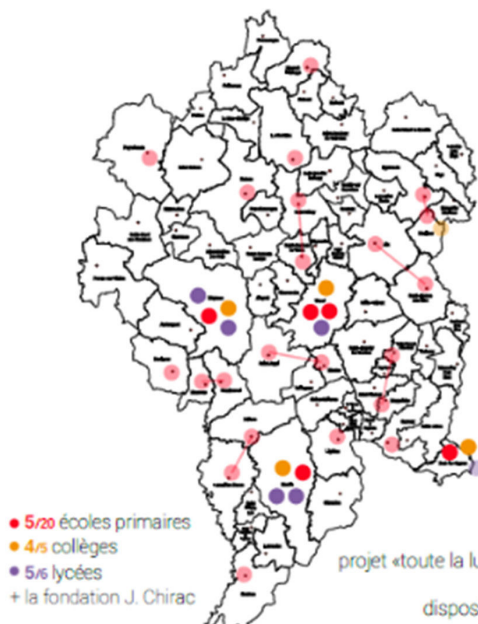
• Construction de la micro-crèche à Sornac

Objectif : Offrir un lieu d'accueil adapté et innovant.



• Animation de l'éducation artistique et culturelle

Objectif : Accompagner les acteurs culturels du territoire et participer à l'épanouissement des jeunes.



9 grands projets
 1 journée de formation
 15 établissements
 640 élèves
 36 résidents
 13 c^{ies} artistiques
 15 acteurs culturels
 1 500 spectateurs

1 tournée d'hiver
 540 collégiens et lycéens
 370 spectateurs tout public

autres dispositifs
 orchestre à l'école / Théadamuse
 interventions Théadamuse dans les écoles
 projet «toute la lumière sur les SEGPA» / EREA et les Yeux Verts
 dispositifs écoles & cinéma
 dispositifs FAL19 (danse et dis, musiques actuelles...)

• Restructuration de la médiathèque

Objectif : *Proposer un lieu d'accueil adapté aux usages et aux besoins.*

L'étude de préfiguration du quartier avec le cabinet Toposcope a été lancée en septembre 2023. Des ateliers de co-construction et un diagnostic seront réalisés. Ils donneront lieu à la proposition de plusieurs scénarii d'aménagement et la production du plan guide final. L'étude se terminera au printemps 2024.



• Aide coup de pouce BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur)

Objectif : *Créer des vocations auprès des jeunes.*

Il s'agit d'une aide à destination des jeunes, co-construite en partenariat avec la ville d'Ussel. Haute-Corrèze Communauté attribuera une aide de 300€ par jeunes hauts-corréziens en formation BAFA. Votée en 2023, cette aide sera mise en œuvre en 2024.

• Opérations programmées d'amélioration de l'habitat

Objectif : *Accompagner la rénovation pour améliorer les performances énergétiques et lutter contre l'habitat indigne et très dégradé, remobiliser des logements.*

En 2023, la mission pré-opérationnelle qui définira les objectifs des nouvelles opérations d'aides à l'habitat a été lancée. Les élus ont également été formés sur les procédures disponibles pour traiter les situations particulières comme l'habitat dangereux, insalubre ou abandonné. Les règlements d'attribution des aides ont également été simplifiés.

• Réalisation du plan d'action de l'économie sociale et solidaire

Objectif : *Soutenir les acteurs de l'économie sociale et solidaire du territoire.*

Lancé en 2022, le diagnostic de l'économie sociale et solidaire sur le territoire a abouti en 2023 à un plan d'action structuré autour de 6 défis :

- Sécuriser les modèles économiques et la trésorerie
- Réaliser la transition énergétique, écologique et numérique
- Renforcer les fonctions support des structures
- Améliorer la visibilité des structures et actions
- Développer la couverture territoriale et diversifier les offres de services
- Soutenir la création des projets ESS

• Développement d'un service d'accueil des nouveaux habitants

Objectif : Proposer un accueil et un accompagnement personnalisé aux nouveaux habitants du territoire.

Le pôle accueil permet une porte d'entrée unique pour les nouveaux arrivants.

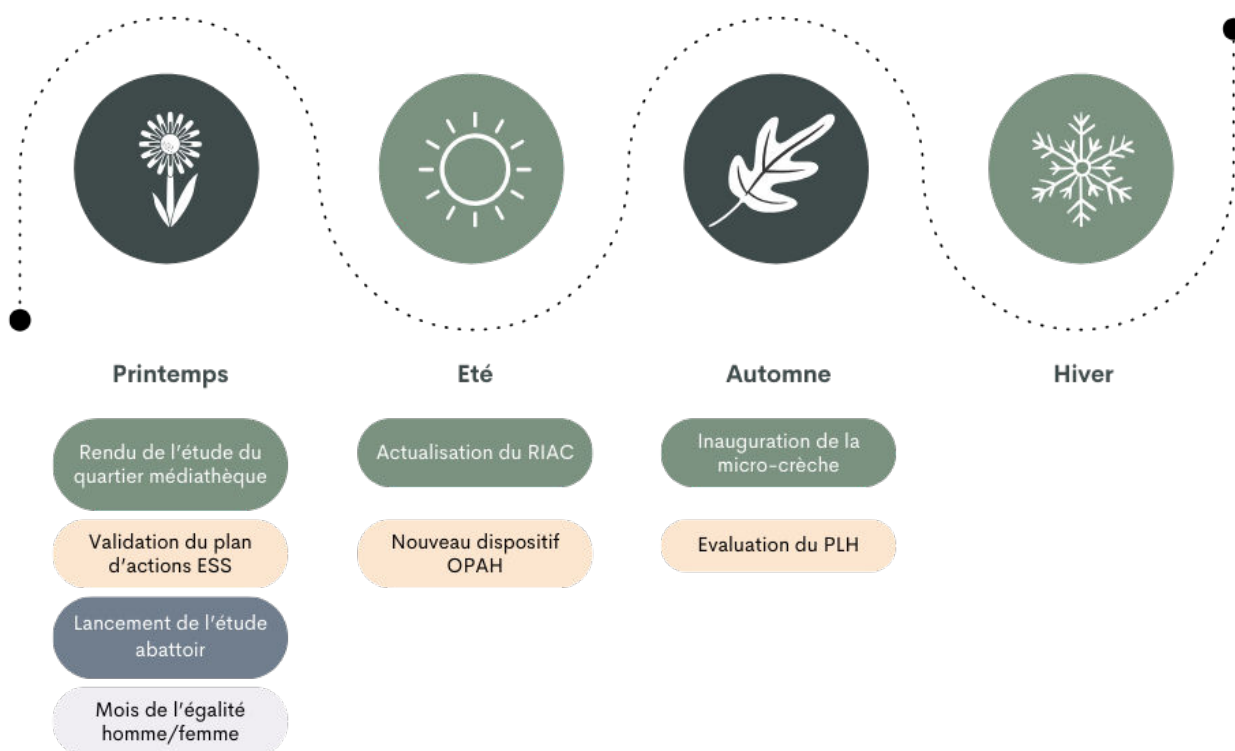
- 46 projets d'installations suivis.
- 1 espace dédié et 1 formulaire de contact sur le portail de territoire.
- 1 événement inédit pour les nouveaux arrivants et demandeurs d'emploi : « enquête corrézienne », un jeu de piste pour découvrir les entreprises et le territoire, organisé avec le CED (Club des entreprises dynamiques).



Lucas Pair,
chargé d'accueil
des nouvelles
populations



Perspectives 2024 - défi 2





Défin°3 : Réinvestir les territoires et faire vivre la proximité

La Haute-Corrèze, territoire de liens, offre un cocon propice au vivre ensemble et au bien-être de chacun.

Les informations à retenir



46200 documents
(livres, DVD, CD,
jeux) disponibles
dans la médiathèque
intercommunale



470 000 € de
subventions aux
associations



79 circuits pédestres
balisés (955 km)



56 circuits VTT
(1 327 km)



598 participants aux
ateliers famille



518 participants aux
ateliers numériques

Défi n°3 : Réinvestir les territoires et faire vivre la proximité

• Animation des Granités

Objectif : Rendre vivant le patrimoine de la Haute-Corrèze.

En 2023 et comme chaque été, les Granités ont invité le public à un voyage imaginaire au cœur de la Haute-Corrèze. La dizaine de dates proposées a permis à près de 2300 personnes de se laisser transporter par les histoires contées par des artistes d'ici ou d'ailleurs. Une manière originale et ludique de (re)découvrir nos territoires, à travers des concerts, des balades contées et des spectacles de théâtre ou de cirque.



• Réalisation de la fête du SIP

Objectif : Faire découvrir et valoriser le patrimoine de la Haute-Corrèze.

En novembre 2023, les acteurs culturels du territoire étaient conviés à la deuxième édition de la Fête du SIP (schéma d'interprétation du patrimoine). Près de soixante personnes ont participé à cette soirée. 18 mois après la première édition en mai 2022, ce point d'étape convivial a permis de réaffirmer les liens tissés et regarder collectivement l'avancée du projet dans ces 4 grandes orientations.

Axe 01 : Mettre en réseau et accompagner les acteurs du territoire dans leurs projets de valorisation du patrimoine

Axe 02 : Faire découvrir les richesses de notre territoire à nos enfants et à nos jeunes, leur permettre de s'exprimer différemment à travers l'art, les ouvrir au monde, aux autres et à de nouveaux horizons, démarche si précieuse dans le contexte actuel

Axe 03 : Faire vivre notre patrimoine par le spectacle vivant

Axe 04 : Requalifier nos grands sites patrimoniaux

• Construction du bâtiment technique du golf

Objectif : Offrir un équipement sportif de qualité pour toute la communauté golfique.

La création de ce nouveau bâtiment représente une étape importante dans le développement de l'écogolf communautaire. Il sera équipé d'un garage pour le matériel d'entretien, d'un atelier technique et d'un garage à « voitures ». Le projet est respectueux de l'environnement avec la gestion de la ressource en eau en circuit fermé pour le lavage des véhicules et la récupération des eaux de pluie pour les toilettes. Le coût du projet de construction s'élève à 520 000 euros HT, financé à 77% par l'Union européenne, l'État, la région Nouvelle-Aquitaine et le département de la Corrèze.



• Ouverture de la parenthèse

Objectif : Proposer aux usagers un service alternatif.

La parenthèse, local temporaire de la médiathèque intercommunale, a ouvert ses portes le 29 septembre. En trois mois, ce sont 3 676 usagers qui sont venus emprunter ou découvrir des documents mis à disposition. Pour être toujours plus attractif, le service s'est réinventé. La gratuité de l'inscription a été actée. Un drive a été mis en place et ce sont 370 pochettes qui ont été prêtées. Le déploiement des animations hors les murs s'est aussi accéléré avec 144 animations réalisées en extérieur.



• Convention territoriale globale

Objectif : Favoriser l'offre de services pour les familles du territoire, en cohérence avec la politique « famille » de la CAF.

En 2023, 30 réunions avec 86 partenaires ont permis de dresser le bilan de la précédente convention et d'écrire les priorités de la future qui sera signée en 2024 :

- Développer les services aux familles dans le domaine de la petite enfance (diversification des modes d'accueil entre offre collective et offre individuelle),
- Optimiser l'offre dans le domaine de la « Jeunesse » et soutenir les initiatives des jeunes,
- Renforcer le soutien à la parentalité avec le développement d'un Pôle Familles,
- Développer le « Mieux vivre » ensemble, en offrant des lieux d'accueil à tous les habitants du territoire et répondre aux besoins de mobilité,
- Favoriser l'inclusion numérique et ses usages,
- Développer la sensibilisation de tous les publics aux facteurs de santé.

• Bilan de l'accompagnement des associations

Objectif : Soutenir le tissu associatif local.

En 2023, un cycle de formation a été proposé autour d'une thématique plébiscitée par les associations, à savoir : « comment gagner en visibilité ? ». Ainsi, trois formations ont été proposées sur ce sujet, avec des partenaires : FAL19, conseiller numérique et familles rurales. 10 associations étaient présentes à chaque date. Cette action a permis de renforcer les partenariats de Haute-Corrèze Communauté et sa visibilité dans l'accompagnement de la vie associative locale.

Cette série de formations s'est terminée par « Les tables rondes Asso » qui ont réuni 10 intervenants et près de 60 participants, sur le thème de la communication.

• Contrat local de santé

Objectif : Réduire les inégalités d'accès aux soins et promouvoir une meilleure santé pour tous.

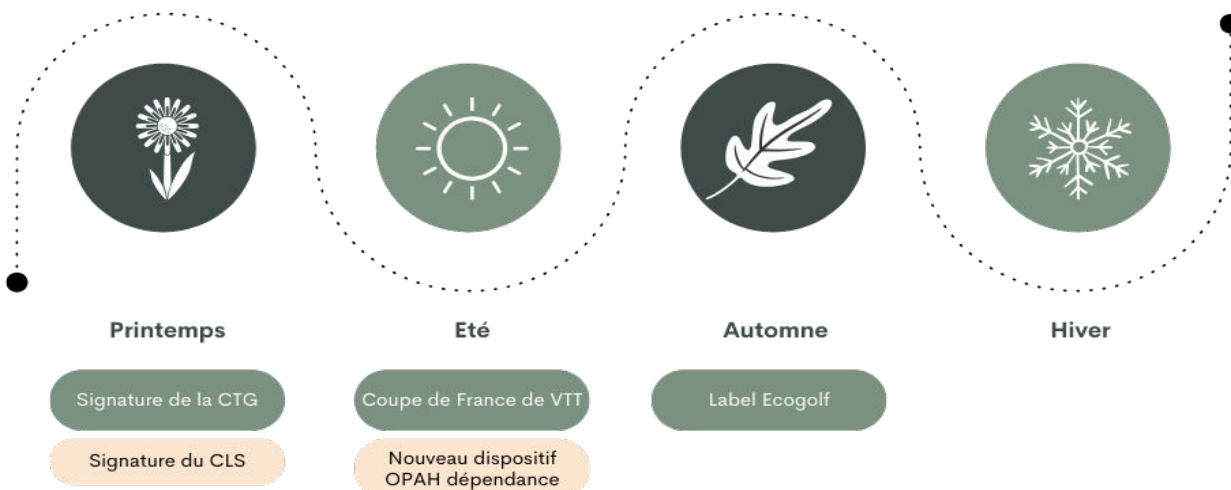


Le séminaire d'octobre 2023 a réuni 57 participants et permis de travailler sur le contrat local de santé 3ème génération. 4 axes thématiques se sont dégagés :

1. Parcours de santé : promouvoir l'égalité dans l'accès aux soins.
2. Prévention et promotion de la santé : encourager des modes de vie sains et favoriser le dépistage précoce des maladies.
3. Promotion de la santé mentale : sensibiliser et soutenir la santé mentale de tous les habitants.
4. Promotion de la santé environnementale : prévenir les risques pour la santé liés à l'environnement et promouvoir des pratiques durables.



Perspectives 2024 - défi 3

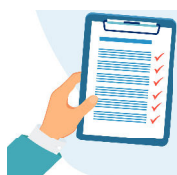




Défi n°4 : Repenser les mobilités et les modes de transport

*La Haute-Corrèze, territoire de liberté, qui permet à
chacun d'être connectés et ouverts aux autres.*

Les informations à retenir



**+ de 800 usagers
consultés dans le cadre
du diagnostic mobilité**



**55 420 km réalisés en
véhicules électriques**



**4 véhicules électriques
achetés**



**8 213 kg de CO2
non émis**

Défi n°4 : Repenser les mobilités et les modes de transport

• Réalisation du diagnostic mobilité

Objectif : Repenser les modes de transport sur notre territoire.

82% des personnes vont au travail en voiture. Notre territoire est dépendant de la voiture avec un manque de solutions de mobilité.

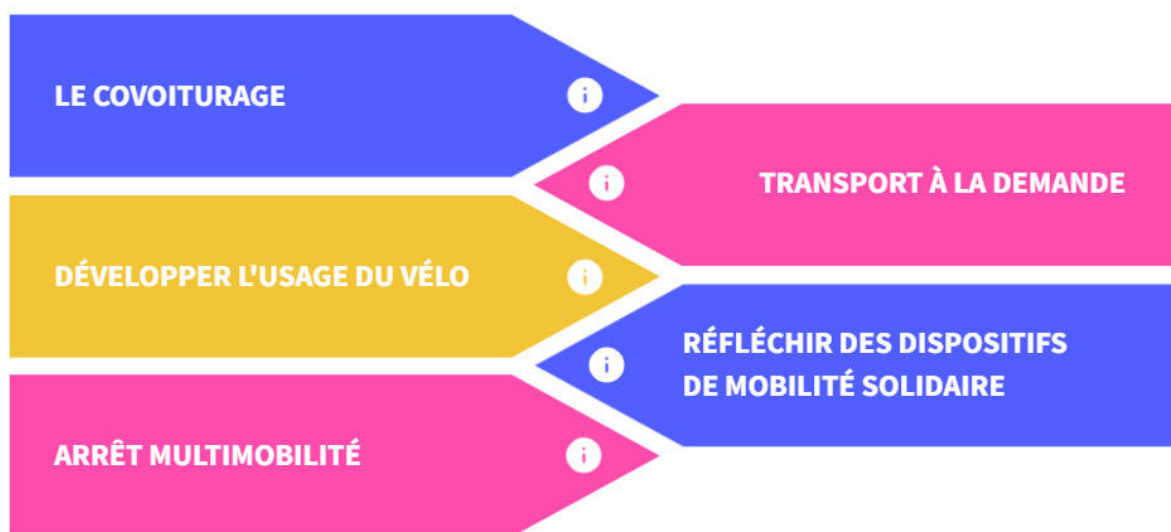
Les besoins prioritaires selon la population :

- des navettes entre les communes pôles (Ussel, Meymac, Neuvic, Bort-les-Orgues, Sornac, Eygurande, Peyrelevade) en semaine vers les lieux de travail et le week-end vers les lieux de loisirs
- la réouverture de la ligne ferroviaire Ussel-Clermont
- des itinéraires sécurisés et pistes cyclables sur le territoire
- du Transport À la Demande pour tous (jeunes, personnes âgées, etc.)

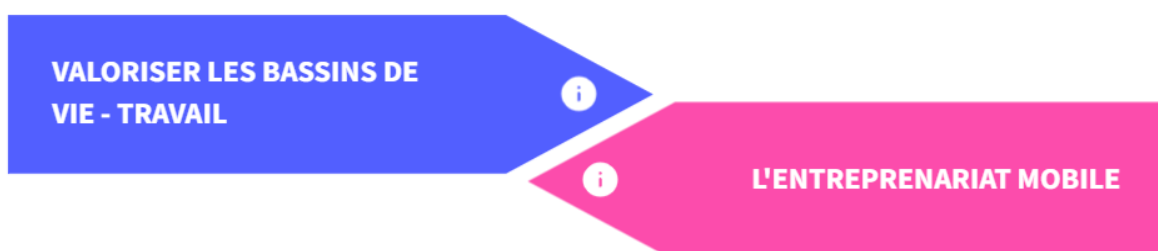


• Bilan diagnostic mobilité

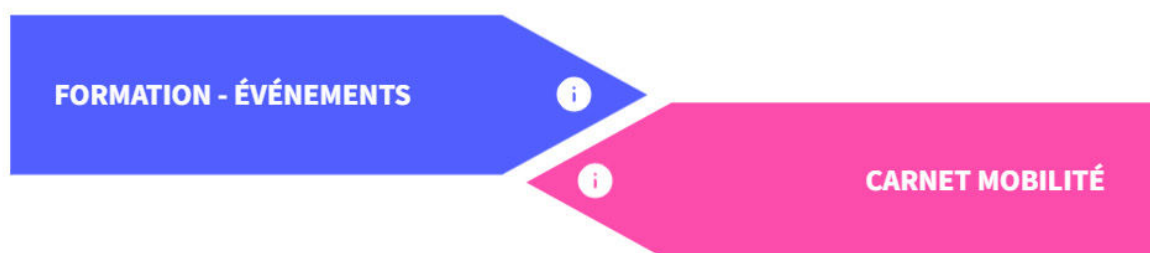
Axe 1 - Accompagner les usagers vers les centre bourgs



Axe 2 - Apporter des services mobiles aux usagers



Axe 3 - Adapter les comportements



Grande action pour la mobilité en 2024



• Développement de la flotte électrique

Objectif : Diminuer l'impact carbone de Haute-Corrèze Communauté.

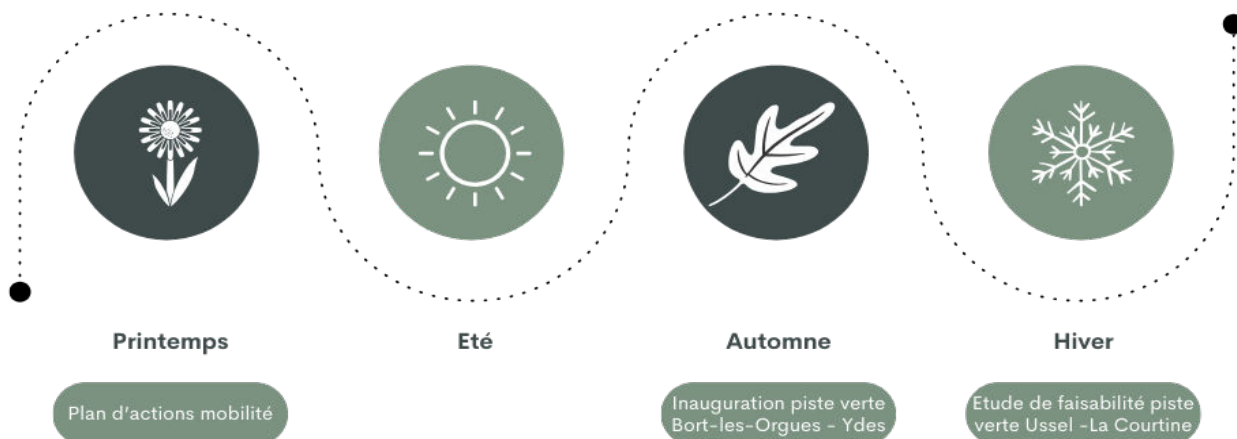
4 véhicules : 2 e208, 1 ZOE, 1 Twingo électrique

Bilan de la flotte électrique :

- 55 420,00 km
- 7 204,60 euros économisés
- 8 213,24 kg de CO2 non émis



Perspectives 2024 - défi 4



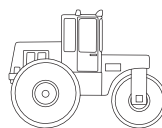
Défi n°5 : Préserver l'environnement et assurer la transformation écologique

La Haute-Corrèze, territoire de résilience, relève les défis du changement climatique et préserve son paradis environnemental.

Les informations à retenir



16 kg d'emballages/hab collectés en 2023



200 rotations de bennes évitées grâce à la mise en service d'un compacteur de bennes en déchèteries



1050 contrôles réalisés pour le Spanc



3 000 000 m³/an d'eau potable prélevés sur 200 points de prélèvements



27 agents formés à l'achat public responsable dans le cadre de l'adhésion au réseau 3AR



2 686 personnes sensibilisées au tri des déchets

Défi n°5 : Préserver l'environnement et assurer la transformation écologique

• Contrat d'objectif territorial avec l'ADEME

Objectif : Mettre en place et suivre un plan d'action de démarche environnementale vertueuse sur toutes les politiques de HCC.

Dans le cadre de l'engagement de la collectivité dans un contrat d'objectif territorial, la stratégie territoriale économie circulaire a été lancée. Après avoir complété le référentiel d'économie circulaire afin de faire un état des lieux, le territoire a obtenu en mai 2023, la 1^{ère} étoile de labellisation du programme Territoire Engagé pour la Transition Ecologique, puis la 1^{ère} étoile pour climat air énergie.



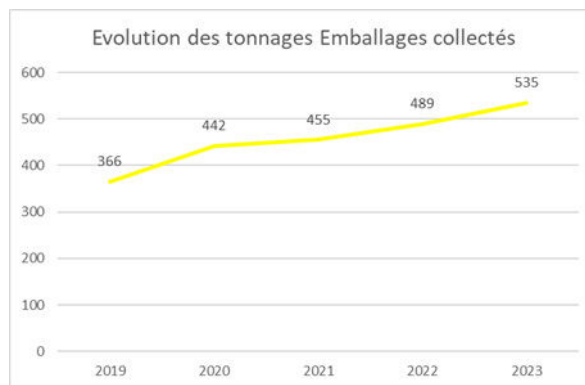
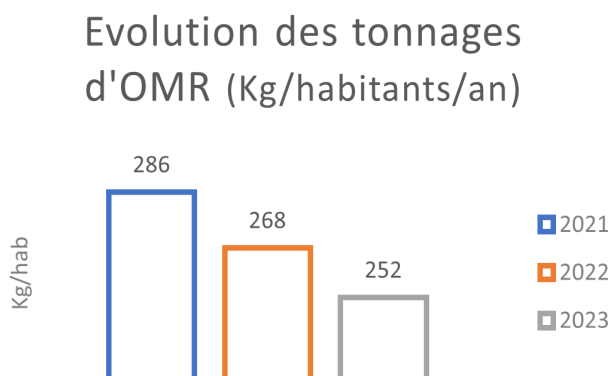
• Réalisation de la collecte des déchets

Objectif : Protéger l'environnement.

8 414 tonnes d'ordures ménagères résiduelles ont été collectées* en 2023 contre 9 130 tonnes en 2022, soit une diminution de 716 tonnes (- 7,84 %).

*le périmètre de collecte s'est réduit avec le départ de Bugeat au 1er janvier 2023.

Concernant les emballages, 535 tonnes ont été collectées en 2023. Soit une hausse de 9,4 % par rapport à 2022, cela représente une augmentation de 1,65 Kg/hab/an.



• Inauguration de la plateforme de déchets verts

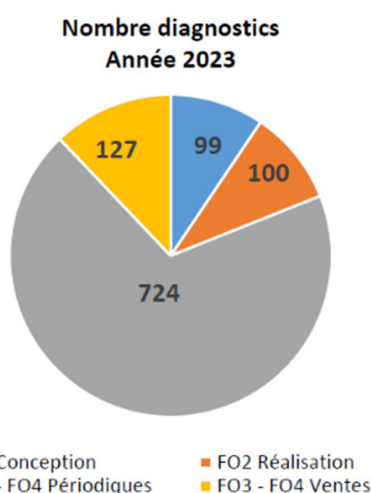
Objectif : Proposer un nouveau service aux usagers.

Cet aménagement permet de stocker les déchets verts en vrac, entraînant un gain de temps et d'espace et facilite le déchargement.



• Service public d'assainissement non collectif

Objectif : Diagnostiquer les installations d'assainissements non collectifs du territoire et accompagner les habitants afin d'assurer la préservation : des milieux naturels, de la ressource en eau et de la santé publique.



Les compétences du Spanc se sont exercées en 2023 sur 59 communes du territoire de Haute-Corrèze Communauté qui en compte 70. C'est la société VEOLIA Eau qui exerce la compétence pour les 11 communes sur le département de la Creuse.

Le CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) est chargé par Haute-Corrèze Communauté de contrôler les 59 autres communes.

• Gestion des milieux aquatiques

Objectif : Préserver la ressource en eau en qualité et en quantité et favoriser la mise en oeuvre de pratiques adaptées à la mitoyenneté des cours d'eau.

Indicateurs de réalisation :

- 19 km de berges protégées du piétinement bovin
- 2,3 km de cours d'eau renaturés
- Restauration de la ripisylve sur 800 ml de berges
- 7 dispositifs d'abreuvement
- 66 dispositifs de franchissement de cours d'eau

Coût du programme de travaux 2023 : 165 407 euros HT

• Plan local d'urbanisme intercommunal

Objectif : Proposer un cadre de développement commun harmonisé.



3 rencontres instructeurs pour :

- Harmoniser la pratique d'instruction
- Remonter les points bloquants en instructions
- Suggérer des modifications de règlement



8 rencontres du groupe de travail élus pour :

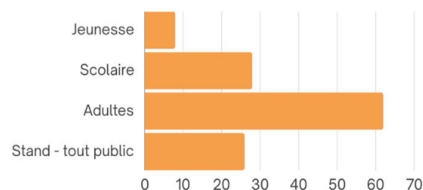
- Emettre des propositions d'évolutions et modifications du PLUi

• Réalisation des animations de sensibilisation au tri des déchets

Objectif : Inculquer les bons gestes de tri et des valeurs communes de préservation de l'environnement.

En 2023, 124 animations destinées aux adultes et aux enfants ont réuni 2686 personnes.

CHIFFRES CLÉS



Nombres d'animations réalisées avec les différents publics

• Réalisation d'une étude sur la gestion des biodéchets

Objectif : Préparer la mise en place du tri à la source des biodéchets.

COMPOSTAGE

2023 est l'année de la préparation à la mise en place du tri à la source des biodéchets (obligatoire au 1er janvier 2024). Pour se préparer nous avons commandé une étude sur la gestion des biodéchets.



Étude biodéchets

- bureau d'étude S-Conseil + D3
- COPIL réunis 4 fois
- 1 visite de site de compostage à Rochefort-Montagne

Suite à l'étude, élaboration du plan de gestion des biodéchets + candidatures à des appels à projet de la région Nouvelle Aquitaine et de l'ADEME.

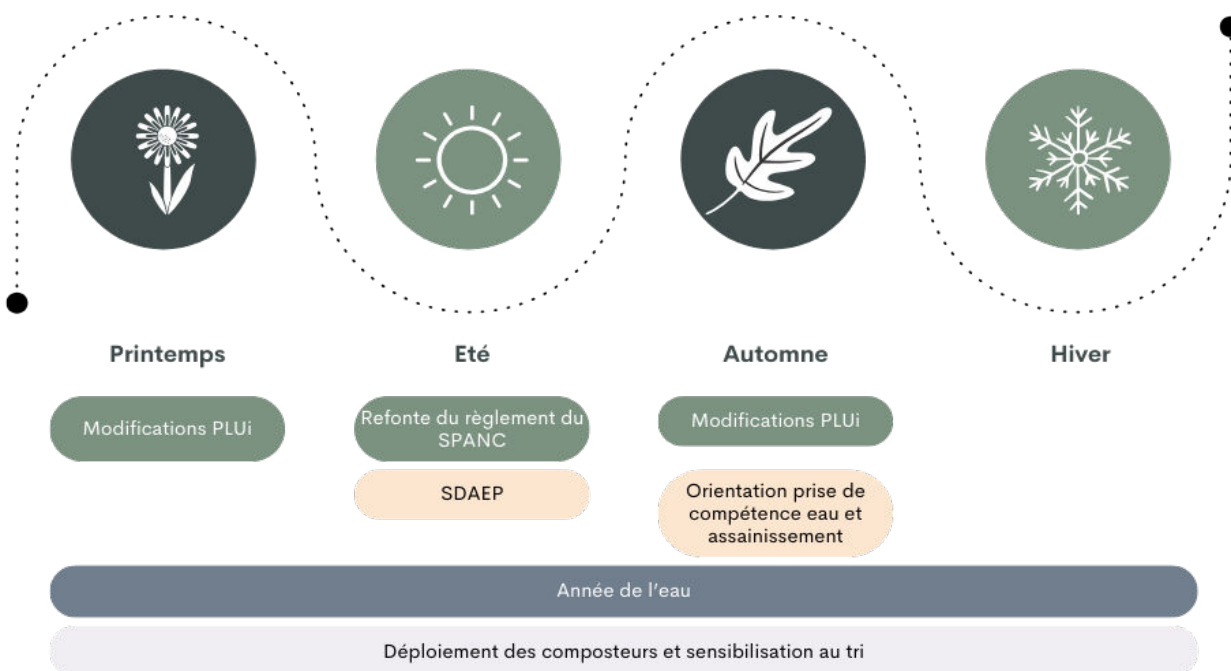
"J'adopte un composteur"

En 2023, lancement des mini-formations pendant les semaines "Tous au Compost", depuis le mois de mars :

- 13 formations
- 183 participants
- 173 composteurs distribués



Perspectives 2024 - défi 5





Défi n°6 : Garantir une coopération territoriale efficiente

La Haute-Corrèze, territoire de cohésion, pratique une gouvernance concertée et associe ses habitants aux réflexions sur leur avenir commun.

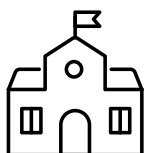
Les informations à retenir



**111 participants à la
journée agents**



**9 cafés secrétaires de
mairie en itinérance sur
le territoire HCC**



**62 communes instruites
en matière de droit du
sol**

Défi n°6 : Garantir une coopération territoriale efficiente

• Approbation du pacte de gouvernance

Objectif : Affirmer la gouvernance de la collectivité.

Le pacte de gouvernance doit permettre de faciliter le dialogue, la coordination, l'association des communes dans le but de renforcer les liens entre l'intercommunalité, les maires et leurs équipes.

Le projet de Pacte de gouvernance rappelle les valeurs communes. Il précise également le rôle des élus et propose d'articuler la gouvernance de Haute-Corrèze Communauté autour de plusieurs instances : Conseil communautaire, Bureau communautaire, conférence des maires et commissions de travail thématiques.

Cette gouvernance garantit à chacune des communes et à l'ensemble des élus d'être associés aux processus de décision.

• Obtention du label ELoGE

Objectif : Faire reconnaître la bonne gouvernance de Haute-Corrèze Communauté.

Après une auto-évaluation et une visite de terrain par deux auditeurs indépendant, Haute-Corrèze Communauté est lauréate du label ELoGE. Ce label européen reconnaît la bonne gouvernance et les pratiques visant l'amélioration continue dans la qualité du service rendu aux usagers.

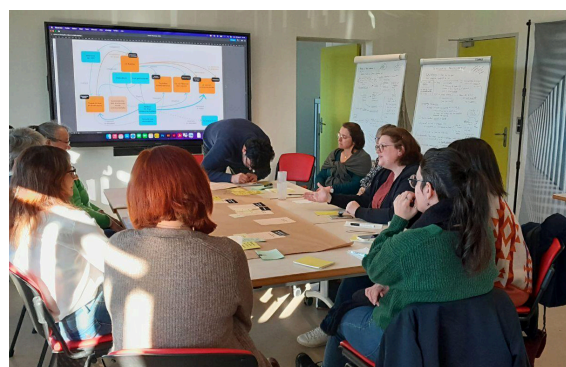


• Accompagnement à la démarche participative

Objectif : Favoriser l'innovation au service d'un service public local de qualité.

En partenariat avec le Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales, et l'association des Maires de France et des présidents d'intercommunalités, le fonds MNT offre aux acteurs des services publics locaux un accompagnement humain et opérationnel pour porter des projets de transformation au sein de leur administration.

Haute-Corrèze Communauté, lauréate du fonds MNT 2023 bénéficie d'un accompagnement par l'agence de design des politiques Publiques Vraiment Vraiment pour construire une démarche participative propre au territoire.



• Animation des cafés des secrétaires de mairie

Objectif : Créer un réseau des secrétaires de mairie permettant de répondre à leurs besoins.

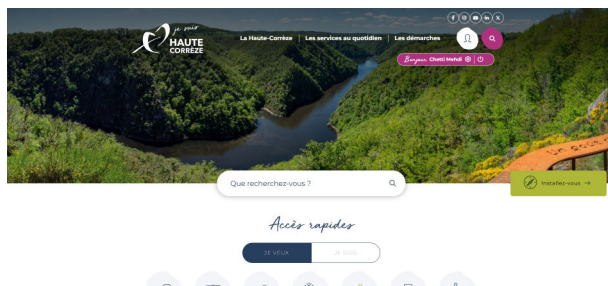
Mise en place d'une programmation de cafés pour les secrétaires de mairie en itinérance sur le territoire. À chaque café, une thématique répondant aux besoins des secrétaires de mairie est évoquée (IADS, budget, ressources humaines, lien à l'usager etc). 76 secrétaires de mairie ont participé à ces cafés.



• Réalisation du portail territoire

Objectif : Créer un outil digital innovant au service de l'institution, des communes et des habitants.

Le portail territoire rassemble les informations des différents acteurs du territoire. C'est une porte d'entrée unique pour les habitants et les nouveaux arrivants en Haute-Corrèze. De plus, 17 communes ont décidé d'adhérer au projet du portail territoire pour créer et associer leur site.



• Instruction du droit des sols

Objectif : Accompagner les communes.

En 2023, le service est passé de 11 à 62 communes instruites, avec un accompagnement quotidien des communes dans l'instruction des dossiers.



| Type d'acte | Nombre de dossiers traités en 2022 (11 communes) | Nombre de dossiers traités en 2023 (62 communes) |
|----------------|--|--|
| Cua | 262 | 912 |
| Cub | 44 | 58 |
| DP | 105 | 383 |
| PC | 46 | 148 |
| PD | 2 | 2 |
| AT | 0 | 16 |
| PA | 0 | 2 |
| TOTAL : | 459 | 1 521 |

• Choix du référent déontologue

Objectif : Apporter tout conseil utile au respect des obligations et des principes déontologiques des agents.

Tous les agents publics sont soumis au respect de principes déontologiques : ils exercent leurs fonctions avec dignité, impartialité, intégrité et probité. Ils doivent aussi faire preuve de neutralité et respecter le principe de laïcité.

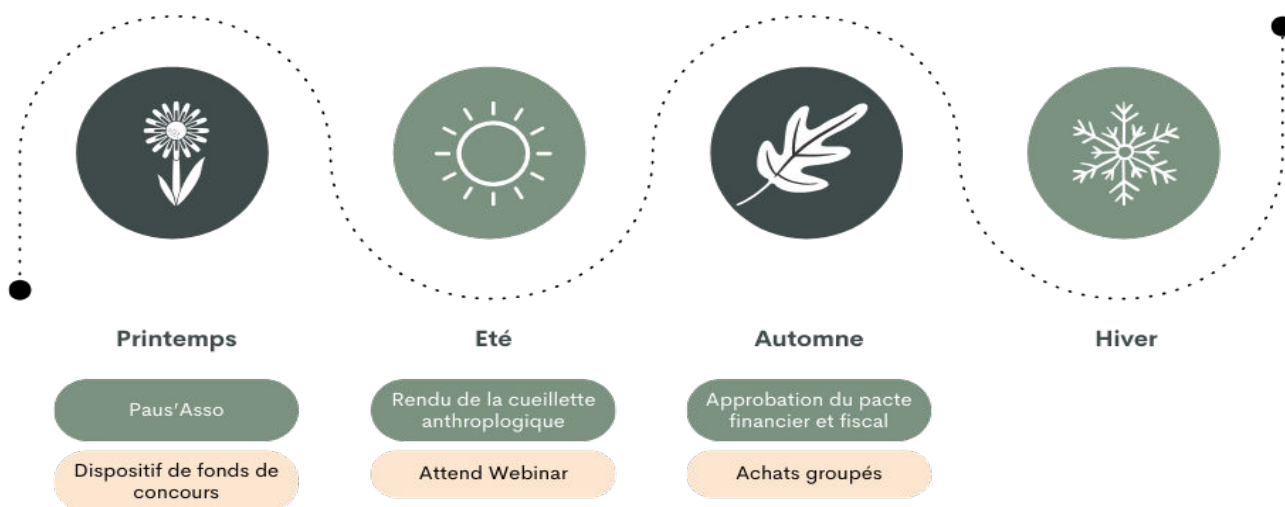
Afin de mieux comprendre et d'appliquer ces principes déontologiques, les agents publics ont le droit de consulter un agent compétent en matière de déontologie et de laïcité.

Les Présidents des Centres de gestion de la Corrèze, de la Creuse, de la Dordogne, de la Gironde, du Lot-et-Garonne et de la Haute-Vienne ont désigné le collège commun chargé d'assurer la fonction de référent déontologue.

Ce collège est composé de trois membres :

- M. Jean du BOIS de GAUDUSSON, Professeur émérite de droit public, ancien Doyen de la Faculté de droit de Bordeaux
- M. Sylvain NIQUEGE, Professeur de droit public à l'Université de Bordeaux
- M. Philippe PASQUET, Directeur territorial et DGS honoraire

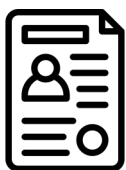
Perspectives 2024 - défi 6





Les ressources de Haute-Corrèze Communauté

Les informations à retenir



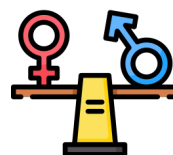
5817 mandats passés



46 demandes de versements de subventions



5042 titres émis



54% de femmes dans les effectifs



102 marchés notifiés

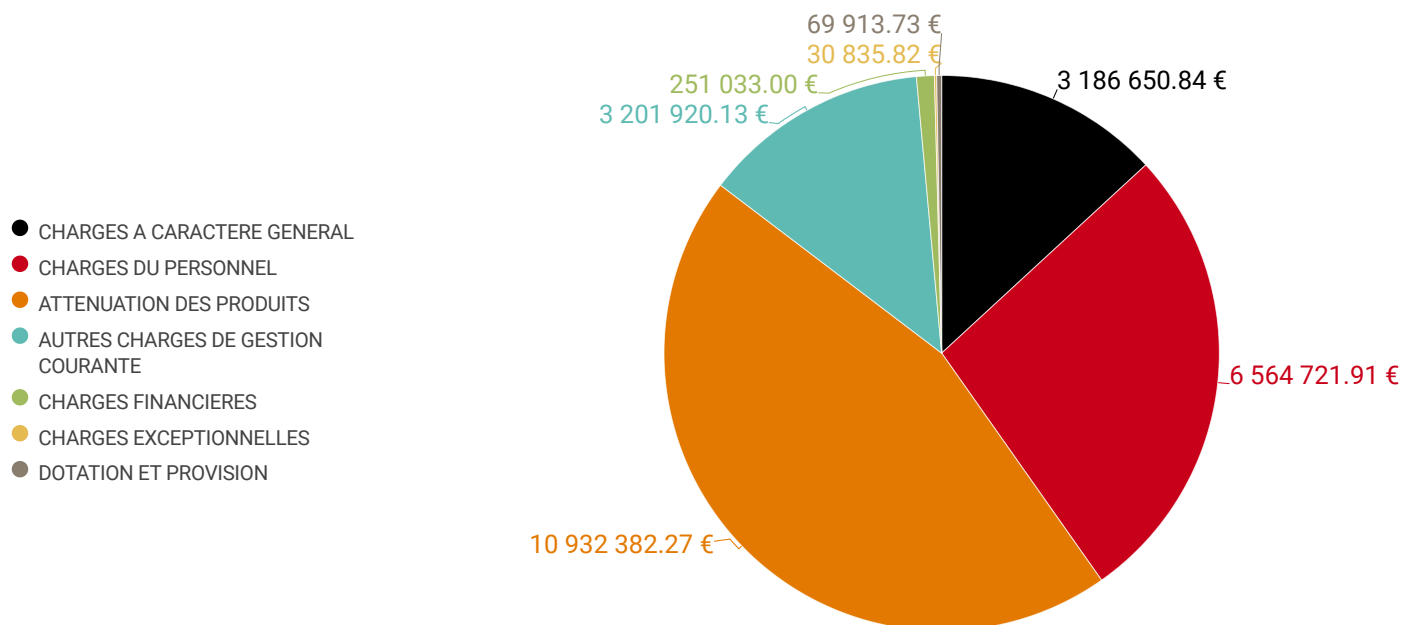


192 bulletins de salaires édités en moyenne chaque mois

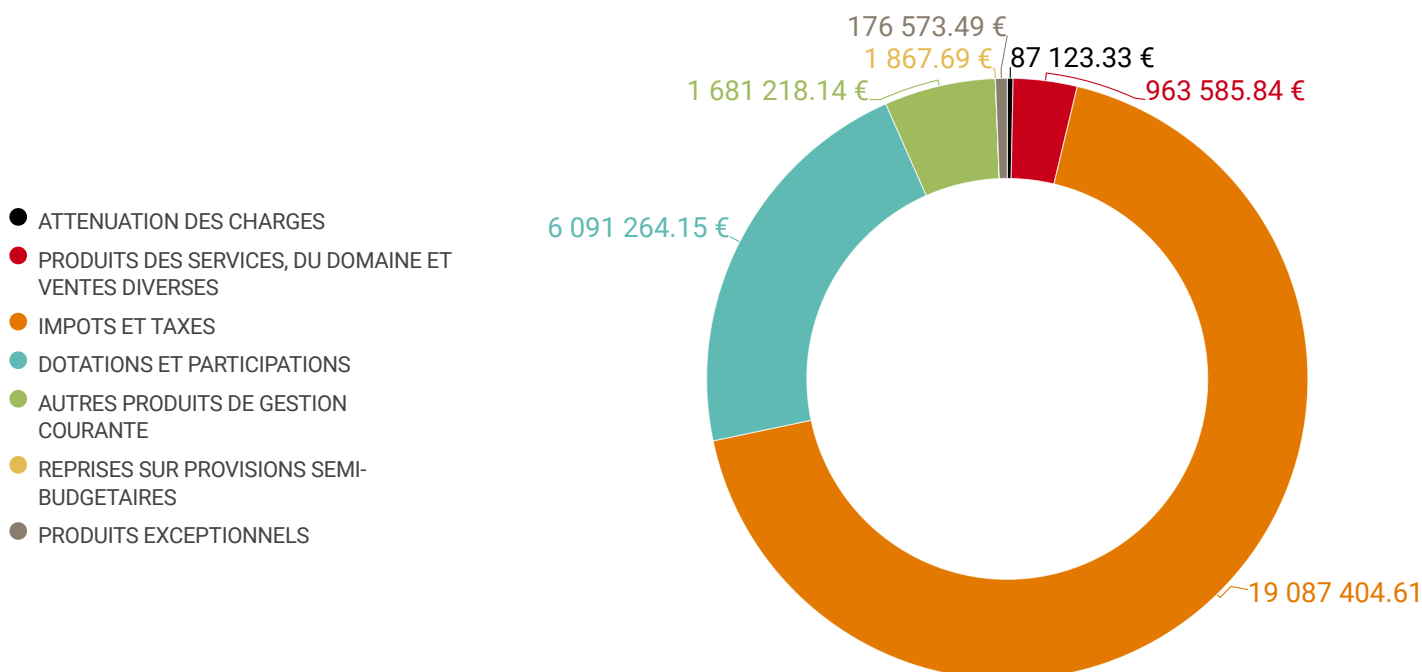
LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2023



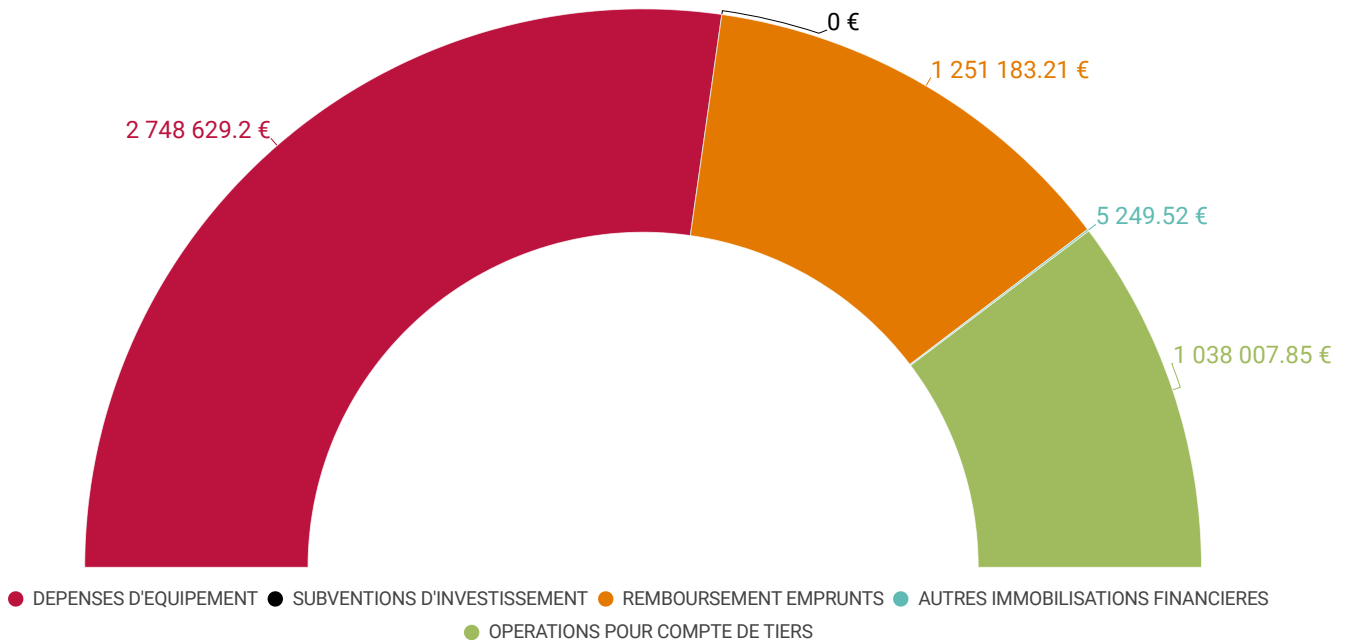
DÉPENSES RÉELLES CONSOLIDÉES DE FONCTIONNEMENT : 24.237 M €



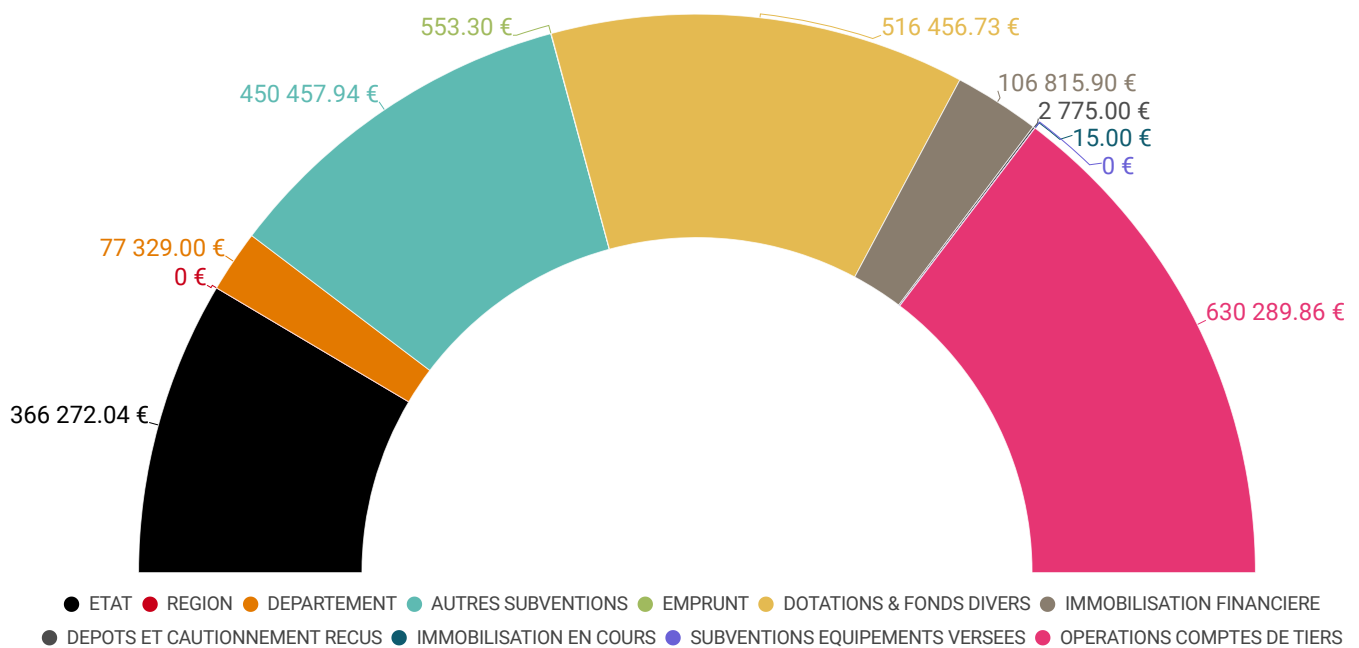
RECETTES RÉELLES CONSOLIDÉES DE FONCTIONNEMENT : 28.089 M €



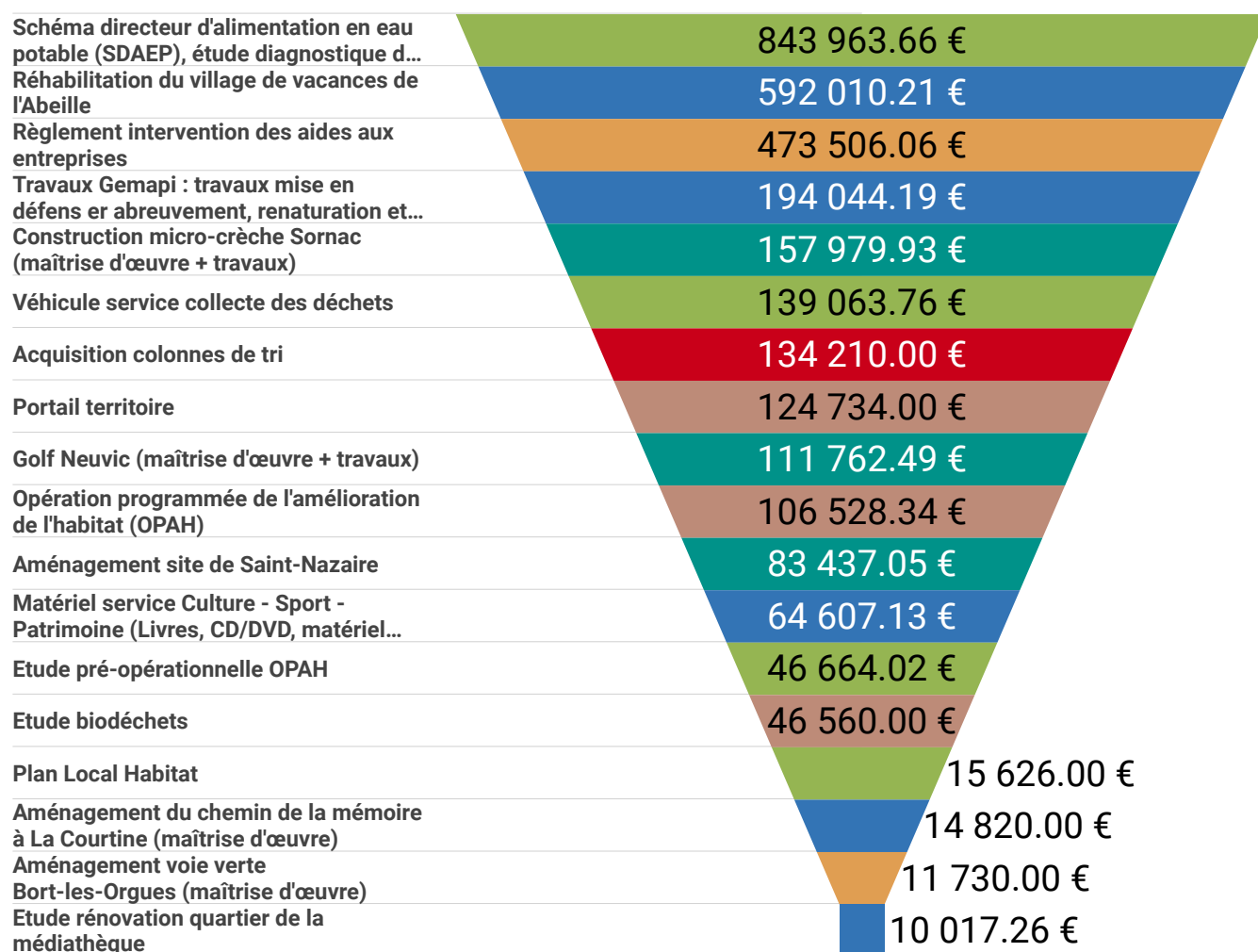
DÉPENSES RÉELLES CONSOLIDÉES D'INVESTISSEMENT : 5.043 M €



RECETTES RÉELLES CONSOLIDÉES D'INVESTISSEMENT : 2.150 M €



Les principaux projets d'investissement 2023



ILS RÉALISENT LES PROJETS :

170 agents employés en 2023 :
 119 titulaires
 28 contractuels sur emplois permanents
 23 contractuels sur emplois non permanents

Contractuels sur emplois permanents : 62 % de femmes / 38 % d'hommes
 Contractuels sur emplois non permanents : 64 % de femmes / 36 % d'hommes

Répartition :
 Catégorie A : 24 postes
 Catégorie B : 19 postes
 Catégorie C : 132 postes



Édité par Haute-Corrèze Communauté en septembre 2024
Directeur de la publication : Pierre Chevalier
Imprimerie Maugein (19) - Tirage : 110 exemplaires
Disponible en téléchargement sur : <https://hautecorreze.fr/publications/>